

PROCÈS VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 6 JUIN 2012 À 19H SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE GARY LACHAPELLE

SONT PRÉSENTS

MADAME Pauline Sauvé, conseillère

MESSIEURS Jean-Claude Loyer, conseiller
Sandy Mackay, conseiller
Derek Dubeau, conseiller

SONT ABSENTS (ABSENCES MOTIVÉES)

Françoise Lafrenière, conseillère
Pierre Leblanc, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

MADAME Johanne D'Amour, d.g.a

MESSIEURS Yvon Blanchard, directeur général
Lionel Sauvé, contribuable

2012-06-192

OUVERTURE DE LA SÉANCE
ORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2012-06-193

ADOPTION DE L'ORDRE DU
JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

- 1) Appel à l'ordre.
- 2) Mot de bienvenue.
- 3) Ouverture de la séance ordinaire.
- 4) Adoption de l'ordre du jour.

B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

C) ADOPTION DES RAPPORTS

- C-1 Rapport incendie
- C-2 Recommandations des comités
- C-2-1 Services à la population

- REC # 1 2012-06-195 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE
- REC # 2 2012-06-XXX TAXES D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2012-2013
- REC # 3 2012-06-XXX DEMANDE DE PERMIS À LA RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC (PERMIS DE RÉUNION) TOURNOI DE PÊCHE ET COMPÉTITIONS D'ENDURANCE DE POMPIERS, LE 14 JUILLET 2012
- REC # 4 2012-06-XXX ENTRETIEN-INSPECTION ET SUIVI POUR LE PARC DES BAGNOLES

C-2-2 Administration et gestion financière

- REC # 1 Plaques commémoratives
- REC # 2 Poteaux et plaquettes de numéro civique
- REC # 3 Compagnie 7169621 Canada Inc.
- REC # 4 A Fish Story
- REC # 5 Installation du chapiteau - Fête des voisins du 2 juin prochain
- REC # 6 Golf Arthur Brown Mémorial
- REC # 7 Camion d'incendie-citerne 1977
- REC # 8 Compétition chevaux de trait.

C-2-3 Environnement et urbanisme

- REC # 1 2012-06-XXX APPROBATION DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT D'UNE PARTIE DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SELON LE PLAN DÉPOSÉ PAR CIMA +, NUMÉRO C-1
- REC # 2 (ANNEXE 1) 2012-06-XXX DEMANDE D'APPUI POUR COMPLÉMENTS D'ÉTABLISSEMENT EN TERRE PUBLIQUE – SECTEUR BAIE DE LA VASE AU LAC GRAND POISSON BLANC. (DALE SUTTON, ROGER PARISIEN, JACQUES PRUD'HOMME, ISABELLE RABY, ALEX BLUZMANS ET CHANTAL PÉRIARD

**REC # 3 (ANNEXE 2) 2012-06-XXX
MODIFICATIONS AU
RÈGLEMENT DE PERMIS ET
CERTIFICAT # 93-05-01 PAR LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-06-
001**

- C-3 Adoption des comptes de la période
- C-4 Finances
 - C-4-1 Engagements financiers
 - C-4-2 Résumé budgétaire
 - C-4-3 Rapport financier
- C-4-4 Amendements postes budgétaires
- C-5 Autres rapports
 - C-5-1 Suivi des résolutions
- C-6 Adoption des procès-verbaux
 - C-6-1) Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2012
 - C-6-2) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 avril 2012
 - C-6-3) Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2012

D) CORRESPONDANCE REÇUE

- D-1) Salon des Loisirs, 2 e éditions, 17 & 18 août 2012, Centre des loisirs de Maniwaki, 118, rue Laurier.
- D-2) MRCVG concernant l'envoi des rôles d'évaluation à la centrale CLR.
- D-3) CCIM concernant notre adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki.
- D-4) Conseil régional de la culture de l'Outaouais concernant assemblée générale annuelle, le 6 juin 2012 à compter de 18H00 au 432A, boul. Alexandre-Taché à Gatineau, salle le Studio.
- D-5) Établissement du Cœur-de-la-Gatineau remerciement relatif à la contribution des bourses d'études.
- D-6) Festival d'été de Maniwaki invitation à former une équipe de 5 joueurs de Volley Ball de plage et partenariats possibles.
- D-7) Centraide -Assemblée générale annuelle 2012-Salle des Préfets-Édifice de la MRC Antoine-Labelle, 425 rue du Pont, Mont-Laurier, Québec.

E) AFFAIRES NOUVELLES

F) COURS DE FORMATION, COLLOQUES ET AUTRES

G) AUTRES SUJETS

- G-1) Mini scribe
- G-2) Bulletin info Services

H) VARIA

- H-1) Avis de motion du règlement N° 2012-06-02 sur le brûlage;
- H-2) Règlement N°2012-06-02 intitulé «Les règles de contrôle et de suivi relatifs aux brûlages sur l'ensemble du territoire de la municipalité ;
- H-3) Mise aux normes de l'usine de MSM – adjudication de contrats ;
- H-4) Facture de Management Design relative à l'équité salariale & à la description des tâches ; Doit avoir une rencontre entre les parties d'abord avec le comité de l'administration et de la gestion financière
- H-5) Embauche du contremaître à la voirie municipale ;

- H-6) La municipalité de Low contribue 2 500 \$ au Tournoi de golf Michel Émond.
- H-7) Demande de pavage du chemin du Cerf ;
- H-8) Fête des voisins (Prévoir installation d'une boîte électrique pour l'an prochain, et prévoir de la sécurité pour le stationnement de véhicules).
- H-9) Accessibilité au centre communautaire.
- H-10) Comité de pilotage PADD-E.
- H-11) Pompiers.
- H-12) MRCVG-Logiciel Parc-o-mètre (Inventaire des équipements récréatifs et sportifs de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, demande regroupée, Coût de 6,000\$, rabais de 3,000\$ qui pourrait être gratuit si subvention, mais la municipalité doit assumer les frais de mise à jour annuelle de 600\$ divisés par le nombre de municipalités qui sont intéressées. Madame Nolan est disponible pour une présentation si l'option vous intéresse.
- H-13) Droit de véto déposé par Monsieur le Maire, Résolution no. 2012-04-157, Emploi-Été Canada, Madame Amélie Bastien Renaud.
- H-14) Demande d'aide financière pour organisation d'un voyage à Cascades, voyage de fin d'année.

I) **PAROLES AUX CONTRIBUABLES**

J) **PLANIFICATION DES COMITÉS ET DU COMITÉ PLÉNIER**

K) **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

L) **DOCUMENTS NON STATUTAIRES**

2012-06-194

ADOPTION DU RAPPORT
INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'accepter le rapport mensuel du mois de mai 2012 tel que préparé par le chef de la brigade des pompiers à temps partiel.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-195

DEMANDE DE PERMIS À LA
RÉGIE DES ALCOOLS DU
QUÉBEC (PERMIS DE RÉUNION)
TOURNOI DE PÊCHE ET
COMPÉTITIONS D'ENDURANCE
DE POMPIERS, LE 14 JUILLET
2012

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser, pour et au nom de la brigade des pompiers à temps partiel, Monsieur Martin Lafrenière, directeur adjoint à effectuer une demande de permis de réunion pour un bar extérieur et un bar intérieur pour l'organisation du tournoi de pêche et des compétitions d'endurance de pompiers qui aura lieu en date du 14 juillet 2012. Le coût pour ce permis est de 164\$ pour l'obtention des deux (2) bars.

Le code budgétaire pour cette dépense est : 02-220-670-0000.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-196

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

- CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite effectuer des travaux de construction sur une partie de son réseau routier ;
- CONSIDÉRANT QUE l'amélioration de son réseau routier augmente considérablement la qualité de vie des citoyens et citoyennes, ainsi que celle de toute la population du Québec ;
- CONSIDÉRANT QUE les coûts de construction et d'amélioration, pour les exercices financiers 2012 - 2013, sont évalués à plus ou moins 283 126.72 \$;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité à l'intention d'effectuer une partie de ces travaux en régie, mais devra procéder par appel d'offres pour les fournitures et le pavage ;
- CONSIDÉRANT QUE le dépassement des coûts attribuables à la subvention discrétionnaire de la Députée de Gatineau dans le cadre du « PAARRM » sera assumé par une partie de l'enveloppe de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec « TECQ » 2010 - 2013, et les dépenses de fonctionnement de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE MAIRE,
Monsieur Gary Lachapelle

ET IL EST RÉSOLU que le
préambule fasse partie intégrante
de cette résolution ;

Que le conseil municipal souhaite
effectuer des travaux de
construction et d'amélioration sur
les chemins et rues suivants :

- Chemin de la Baie-du-Pré
- Chemin de La Chute
- Rue Dubeau

QUE le conseil municipal demande
à la Député de Gatineau et Adjointe
parlementaire au premier ministre
du Québec, Madame Stéphanie
Vallée, une aide financière de
40 000 \$ pour la construction et
l'amélioration d'une partie de son
réseau routier municipal ;

QUE la municipalité s'engage
financièrement à effectuer une
partie des travaux en régie ;

QUE le conseil municipal autorise le
secrétaire-trésorier et directeur
général, Monsieur Yvon Blanchard,
à signer pour et au nom de la
municipalité de Lac-Sainte-Marie,
le formulaire de demande de
subvention - Exercice financier
2012 - 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-197

PROGRAMME : TECQ 2010 - 2013

IL EST PROPOSÉ PAR LE MAIRE, Monsieur Gary Lachapelle

ET IL EST RÉSOLU que dans le cadre de la TECQ 2010 - 2013 et
suite à la première résolution numéro 2010-11-379, le conseil
approuve la programmation de travaux révisés soumise le 31 mai
2012 sur le portail municipal

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-198

EMBAUCHE DU CONTREMAÎTRE À
LA VOIRIE MUNICIPALE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de retenir la candidature de Monsieur Bruno Léveillé au poste de contremaître à la voirie municipale. Cet employé aura comme principale fonction la planification, la surveillance et l'organisation de tous les travaux de voirie effectués en régie sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie. Entre autres, il sera responsable des employés à la voirie conformément aux dispositions du manuel des employés «Édition 2011» de la municipalité;

QU'une période de probation de six (6) mois est comprise aux présentes, permettant à l'employé ou à l'employeur de mettre fin au contrat, sans préavis, ni conséquences financières;

QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie un contrat de travail pour une période de trois (3) ans, incluant la période de probation de six (6) mois.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-199

PROGRAMME D'AIDE À
L'ENTRETIEN DU RÉSEAU
ROUTIER LOCAL CONCERNANT
LA REDDITION DES COMPTES

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 168 907 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR LE MAIRE,
Monsieur Gary Lachapelle

ET IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lac-Sainte-Marie informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-200

ENTRETIEN - INSPECTION ET
SUIVI POUR LE PARC DES
BAGNOLES

ATTENDU QUE le comité de la Sage, demande à la Municipalité de Lac-Sainte-Maire le prêt du bateau-moteur, l'entretien et le maintien de ses équipements, en plus d'assumer, les frais de déplacements ce qui représente 134 kilomètres de Bouchette au Lac des Bagnoles pendant une période de 10 semaines soit du 25 juin au 31 août 2012, soit la durée de l'emploi de l'étudiant (Voir courriel de M. Denis Lacroix et document frais de déplacements);

ATTENDU QUE la Sage nous a fourni une description de tâches pour l'équipe marine (Voir document en annexe);

ATTENDU QUE le responsable devra s'organiser peut-être sur les lieux le samedi pour effectuer sa tournée et de s'assurer que tous les endroits soient propres;

ATTENDU QUE l'employé Monsieur Kenneth Picard, aura la responsabilité de ramasser les matières résiduelles, les ordures et le recyclage, une fois par semaine soit le lundi;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'accepter la proposition de la Sage et d'amender les postes budgétaires suivants :

02-70150-522 CRÉDITER PARC ET TERRAIN JEUX – ENT.
ET RÉP.TERRAIN CRÉDITER 1 000\$

CRÉER ET DÉBITER LES POSTES SUIVANTS :

02-70150-310 FRAIS DE DÉPLACEMENTS : 134 km X0.55 X 10 :
740\$

02-70150-525 ENT. & MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS :
100\$

02-70150-631 ESSENCE, HUILE, DIESEL 160\$

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-201

PLAQUES COMMÉMORATIVES-
TISSAGE SANS DESSUS-
DESSOUS ET SOULIGNEMENT
DE LA PRODUCTION DU FILM « A
FISH STORY »

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de retenir le même fournisseur que les autres municipalités pour un panneau de 12 pouces par 18 pouces et demander un échantillon avec les couleurs du logo de la municipalité;

D'EFFECTUER en régie, deux (2) supports pour recevoir les plaques;

DE vérifier avec Madame Cindy Brown pour la conception et la mise en forme du panneau avant l'acceptation par le conseil;

D'ALLOUER un budget de 2000\$ pour la réalisation de ce projet.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-202

POTEAUX ET PLAQUETTES-
SÉCURITÉ INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU de maintenir la décision concernant un appel d'offres regroupé, comprenant 10 municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, pour la fourniture et l'installation du mobilier municipal représentant un total estimé à plus de 10 000 poteaux & plaquettes;

QUE le conseil demande également de retenir :

1. L'option poteau avec ancrage;
2. Choisir la couleur verte avec lettrage en blanc plus du logo municipal;
3. En plus de l'option d'installation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-203

COMPAGNIE 7169621 CANADA
INC.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de rejeter la demande des promoteurs pour des raisons économiques. Les propriétaires de cet immeuble doivent payer les taxes de services ayant un avantage énorme sur les possibilités de remise en état de ce bâtiment;

La municipalité leur a accordé, en 2012, une réduction de 16% pour l'aqueduc et 30% pour les égouts;

Les services publics dans le secteur du Mont Ste-Marie ont été refaits à neuf « aqueduc et égouts » justement avec l'assentiment des promoteurs pour favoriser leur développement commercial et résidentiel. Les services publics sont des biens collectifs qui incombent l'ensemble des usagers qui l'utilisent ou qui sont susceptibles de l'utiliser;

Tel que défini à l'article 244.3 de la Loi sur la fiscalité municipale, le bénéfice est reçu non seulement lorsque le débiteur ou une personne à sa charge utilise réellement le bien ou le service ou profite de l'activité, mais aussi lorsque le bien ou le service est à sa disposition ou que l'activité est susceptible de profiter éventuellement;

Les propriétaires de cet immeuble ont un avantage important pour la rénovation du bâtiment localisé sur cet emplacement. Depuis sa fermeture en 1991, tous les propriétaires qui se sont succédé, ont toujours assumé la tarification pour les services publics. Ils reconnaissent un avantage pécuniaire important pour la commercialisation de cet immeuble.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-204

PROJECTION DU FILM « A FISH
STORY »

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU de demander à la Fabrique St-Nom de Marie l'autorisation d'utiliser l'église pour la projection du film « A fish Story ». Ce bâtiment peut recevoir un groupe de 125 à 150 personnes pour le visionnement du film qui sera présenté sur invitation par la municipalité auprès de sa population, le tout offert gratuitement;

D'aviser Mme Annie Coutu de notre entière collaboration dans la présentation du film à Lac-Sainte-Marie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-205

INSTALLATION DU CHAPITEAU
« FÊTE DES VOISINS »

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU DE retenir les services du Paysagiste Bruno Léveillé pour installer le chapiteau et le démonter après l'événement.

DEMANDER que le chapiteau soit installé pour jeudi, le 1^{er} juin 2012 et par la suite, démonter après l'événement, soit le dimanche 3 juin, moyennant un montant forfaitaire de 500\$, incluant toutes les taxes applicables.

(Dépense assumée par le poste budgétaire : 02-70290-970)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-206

GOLF ARTHUR BROWN
MÉMORIAL

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de faire un don à la Fondation de Santé des Collines, dans le cadre de leur 18^e édition tournoi de golf annuel « Arthur Brown Mémorial » qui se tiendra le 13 juin 2012 au Club de Golf Mont Cascade, à Cantley, et encourager les golfeurs et les golfeuses de la municipalité à participer en grand nombre à cet événement bénéfique important pour le Centre de la santé et des services sociaux des Collines.

Une contribution de 50\$ est autorisée pour cet évènement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-207

VENTE DU CAMION INCENDIE
1977 (LE CAMION-CITERNE)

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'accepter l'offre de Monsieur Marc Barbe pour le vieux camion incendie 1977 (LE CAMION-CITERNE), soit le FORD F908, 1977 dont le numéro d'identification du véhicule est : F90LVAE5303, # DE PLAQUE : LA76197-9, NUMÉRO DE DOSSIER : 13433883 tel qu'il se trouve actuellement au garage municipal sans garantie et que l'acquéreur soit avisé que cette vente est effectuée « tel quel »;

L'acquéreur s'engage à payer à la municipalité, un montant de 4 000\$ et prend à sa charge la responsabilité d'obtenir auprès de la SAAQ, le certificat de vérification mécanique « CVM » obligatoire s'il désire le remettre sur la route;

L'acquéreur s'engage à ne pas garder ce camion avec la bannière de la municipalité et qu'il n'est plus reconnu comme un camion d'urgence et devra aviser la SAAQ que ce véhicule sera à son service pour ses capacités de réservoir d'eau et autres convenances;

ET QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard est autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents relatifs au transfert de ce camion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-208

COMPÉTITION DE CHEVAUX DE
TRAIT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise l'Association des Loisirs de Lac-Sainte-Marie (1994) inc. à organiser sur les terrains de la municipalité, une compétition de chevaux qui se tiendra le 30 juin 2012;

D'AUTORISER cet organisme à utiliser le Centre communautaire au complet pour la tenue de ses activités;

METTRE à la disposition de cet organisme tous les terrains municipaux sauf le camping et les stationnements du quai public et demande aux travaux publics de remettre en états tous les terrains de la municipalité après l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-209

DEMANDE D'APPUI POUR
COMPLÉMENTS
D'ÉTABLISSEMENT EN TERRE
PUBLIQUE-SECTEUR BAIE DE
LA VASE AU LAC GRAND
POISSON BLANC. (DALE
SUTTON, ROGER PARISIEN,
JACQUES PRUD'HOMME,
ISABELLE RABY, ALEX
BLUZMANS ET CHANTAL
PÉRIARD)

ATTENDU QUE les propriétaires riverains de la baie de la Vase ont présentement des terrains à superficie limitée;

ATTENDU QU' une demande de complément d'établissement a été déposée à la MRCVG par les propriétaires actuels afin d'agrandir leur propriété;

ATTENDU QUE l'augmentation de la superficie des terrains va permettre de mieux rencontrer les normes de la réglementation présentement en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU que le conseil municipal appui ladite demande de complément d'établissement effectuée par la MRCVG, lettre datée du 17 avril 2012 afin de permettre aux propriétaires d'agrandir leur propriété;

D'AUTORISER Monsieur Martin Lafrenière, responsable de l'émission des permis et des certificats à signer tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-210

ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les comptes de la période ainsi que les ajouts, vérifiés par les membres du conseil municipal, portant les numéros 4768 à 4832 inclusivement pour un montant total de 173, 428.60\$.

ET D'AJOUTER deux (2) factures pour paiement soit :

Paysagistes Bruno Léveillée	500.00\$
Transport Marco Barbe	459.90\$

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

N.B. La vérification des comptes a été effectuée par Madame Pauline Sauvé, conseillère au siège numéro 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-211

ADOPTION DU RAPPORT
FINANCIER

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier tel que présenté par le directeur général pour la période se terminant le 29 mai 2012.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-212

ADOPTION DES AMENDEMENTS
POSTES BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les amendements budgétaires tels que présentés par le directeur général concernant les postes affectés selon le rapport daté du 29 mai 2012, pour un montant de 60 489.00\$.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-213

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4
AVRIL 2012

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2012 avec les correctifs apportés.

Le vote est demandé par le Maire

Monsieur Sandy Mackay est contre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-214

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL
2012

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 avril 2012 avec les correctifs apportés.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-215

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
02 MAI 2012

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2012 avec les correctifs apportés.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-216

SALON DES LOISIRS, 2E
ÉDITION, LES 17 ET 18 AOÛT
2012, CENTRE DES LOISIRS DE
MANIWAKI

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de déléguer Madame Danielle D'Aragon au Salon des loisirs, 2e édition, les 17 et 18 août 2012 au Centre des loisirs de Maniwaki localisé au 118, rue Laurier à Maniwaki.

Tous les frais inhérents à ce déplacement seront remboursés sur présentation de factures pourvu que la politique des frais de déplacements soit respectée.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Jean-Claude Loyer, conseiller au siège numéro 2, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement portant le numéro 2012-06-02 intitulé « Les règles de contrôle et de suivis relatifs aux brûlages sur l'ensemble du territoire de la municipalité, sera déposé à une séance ultérieure pour adoption.

Jean-Claude Loyer,
Conseiller
Siège numéro 2

2012-06-217

ACCEPTATION DE LA
SOUSSION DE PLOMBERIE ET
CHAUFFAGE JEAN DESJARDINS
INC. POUR ÉQUIPEMENTS ET
INSTALLATION

ATTENDU QUE

nous devons compléter les travaux de modernisation du système d'approvisionnement en eau potable - Secteur Mont-Ste-Marie et que les fonds

proviennent

de la TECQ 2012-2013;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LA
CONSEILLÈRE Madame Pauline
Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adjuger le contrat à Plomberie et Chauffage Jean Desjardins inc., pour un montant de 15 519.22\$ plus les taxes applicables incluant les pièces, la main-d'œuvre et les frais d'inspection pour l'installation incluant les extras suivants : compteur (Débit mètre) # M-2000-2 électronique, mise en route, essais et formation par un technicien de PROVAN et les équipements pour la réalisation des travaux de modernisation du système d'approvisionnement en eau potable - Secteur Mont-Ste-Marie.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-218

ACCEPTATION POUR L'ACHAT
D'ÉQUIPEMENTS AUPRÈS DE
SIEMENS-TECQ 2010-2013

ATTENDU QUE

pour la réalisation de la modernisation et la mise aux normes de la station de traitement d'eau potable, les fonds proviendront de la TECQ 2010-2013;

ATTENDU QUE

certaines pièces sont nécessaires pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de procéder à l'achat d'un analyseur de chlore résiduel libre en continu auprès de la Cie Siemens tel que spécifié dans la soumission en date du 2 mai 2012. Le tout au coût de 3 600\$. Les taxes et les frais de transport ne sont pas inclus.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-219

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET
MAIN-D'ŒUVRE AUPRÈS DACIER
QUERRY ÉLECTRIQUE INC.-
TECQ 2010-2013

ATTENDU QUE

pour la réalisation de la mise aux normes de la station de traitement d'eau potable, les fonds proviendront de la TECQ 2010-2013;

ATTENDU QUE

nous avons besoin de faire l'acquisition d'équipements et de main-d'œuvre pour la réalisation des travaux dans le secteur Mont-Ste-Marie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU de retenir les services de DACIER QUERRY ÉLECTRIQUE INC., pour l'achat d'équipements et la main-d'œuvre selon la soumission SDQ-00205-12, le tout pour un montant de 14 528.78\$ plus les taxes applicables.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-220

ADJUDICATION À PANNEX
AUTOMATION CONTRÔLE INC.
TECO 2010-2013

ATTENDU QUE

pour la réalisation de la mise aux normes de la station de traitement d'eau potable, les fonds proviendront de la TECO 2010-2013;

ATTENDU QUE

nous devons faire l'acquisition d'équipements et nous avons besoin de main-d'œuvre pour l'installation des équipements;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE
CONSEILLER Monsieur Derek
Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'adjuger un contrat à Pannex Automation Contrôle Inc. comprenant l'achat d'un panneau de contrôle et la main-d'œuvre pour la mise aux normes de la station de traitement d'eau potable. Le tout pour un montant de 8 613.09\$ plus les taxes applicables selon la soumission 0063-12;

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-221

SURVEILLANCE DE TRAVAUX
PAR LA FIRME CIMA+,
INGÉNIEURS-CONSEILS, TECO
2010-2013

ATTENDU QUE

CIMA+ a fait la confection des plans et devis;

ATTENDU QUE

la firme CIMA+ fera la surveillance des travaux lors de la modernisation du système d'approvisionnement;

ATTENDU QUE

le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit recevoir une attestation de conformité des travaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR LE
CONSEILLER Monsieur Jean-
Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU que le préambule de cette résolution en fait partie intégrante;

DE retenir les services de CIMA+, pour la préparation des devis, la surveillance des travaux et l'attestation de conformité des travaux pour la mise aux normes de la station de traitement d'eau potable;

Le tout pour un montant de 14 750\$ plus les taxes applicables selon la soumission reçue de Monsieur André Mathieu en date du 1^{er} mai 2012.

Le vote est demandé par le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-222

TOURNOI DE GOLF MICHEL
EMOND

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU de contribuer un montant de 500\$ au Tournoi de golf « Michel Emond » qui sera tenu à Mont Ste-Marie, le 20 juillet 2012.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-223

DEMANDE DE PAVAGE RUE DU
CERF

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU de demander à plusieurs compagnies de pavage, un estimé pour le pavage de la rue du Cerf représentant une distance de plus ou moins 1,8 km;

Il y a deux (2) possibilités : Le traitement de surface et le pavage chaud;

Il y a aussi l'épaisseur et la préparation de la surface à considérer;

Nous demanderons deux estimations des coûts pour chacune des catégories;

Ensuite, une rencontre sera de mise pour informer tous les propriétaires de la rue du Cerf afin de leur proposer différentes possibilités en vue de la réalisation du projet.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-224

DROIT DE VÉTO DÉPOSÉ PAR LE
MAIRE, RÉOLUTION NO. 2012-
04-D157, EMPLOI-ÉTÉ CANADA,
MADAME AMÉLIE BASTIEN
RENAUD

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de voter contre et d'annuler la résolution no. 2012-04-157

Pauline Sauvé, contre
Jean-Claude Loyer, contre
Sandy Mackay, contre
Derek Dubeau, contre
Gary Lachapelle, contre

Cette résolution est donc annuler et sans effet.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-225

VOYAGE AU MONT CASCADES

IL EST PROPOSÉ PAR Le Maire, Monsieur Gary Lachapelle

ET IL EST RÉSOLU de défrayer les coûts reliés au transport pour leur voyage de fin d'années à Cascades. Le coût du voyage est de 280\$. Les fonds seront retirés du budget du Déjeuner du Maire.

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-226

TIRE DE CHEVAUX DE TRAIT
« PLAQUES
COMMÉMORATIVES »

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de procéder à la confection de plaques commémoratives pour la tire des chevaux de trait. Quatre plaques seront nécessaires (2 grosses, identifiant les classes Petite et Grosse qui seront affichées au centre communautaire et 2 autres petites à remettre aux gagnants.)

Le vote est demandé par le Maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES
MEMBRES PRÉSENTS

2012-06-227

CLOTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU de clore la présente séance car tous les sujets n'ont pas été traités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gary Lachapelle
Maire

Yvon Blanchard,
Sec.-trés./directeur
Général